



COMPTE-RENDU de la VERIFICATION AUX COMPTES

Pour l'exercice 2025-2026

Lors de la dernière AG en juin 2025, vous nous avez renouvelé la mission d'examiner les comptes de Plessis-Rando, afin de vérifier leurs complétudes et leurs exactitudes.

Michel Franco (mon suppléant) ayant quitté Plessis-Pâté je me suis acquitté seul de cette mission le 26 mai 2026 en présence de la trésorière Mme Dominique Bouvet, et vous trouverez ci-dessous ma démarche, mes remarques et conclusions concernant l'examen des comptes de l'exercice 2025-2026. Les dates retenues pour cet exercice vont du 2 mai 2025 au 30 avril 2026.

➤ Démarche :

- ✍ Pointer chaque ligne du compte de résultat pour l'exercice 2025-2026 des produits et charges en regard des pièces justificatives fournies par la trésorière.
- ✍ J'ai également validé le budget prévisionnel 2025-2026.
- ✍ Enfin, j'ai choisi arbitrairement de regarder avec plus d'attention les justificatifs du séjour « WE dans les Ardennes » qui s'est déroulé les 24,25 et 26 mai 2025 ainsi que ceux concernant la rubrique « Animations »

➤ Remarques :

- ✍ Concernant le compte de résultat de l'exercice courant, j'ai émis une remarque sur la nécessité d'y faire figurer la rubrique « contribution volontaire en nature ». En effet les activités liées à cette contribution sont très chronophages et nécessite à mon avis de figurer dans ce compte de résultat sous les lignes comptables 864 pour les charges et 870 pour les produits. Cette ligne apporte la preuve de l'engagement des différents contributeurs et peut justifier en soi les subventions allouées.
Cette remarque n'a pas été prise en compte dans le compte de résultat qui vous a été présenté. Ceci constitue une régression par rapport au résultat de l'exercice de l'an dernier dans lequel cette rubrique figurait.
- ✍ Concernant le séjour « WE dans les Ardennes », j'ai pu vérifier la parfaite traçabilité des produits et charges y affairant. Cependant un écart minime de 11.52€ a été constaté en regard du compte de résultat de



l'année précédente (1072.52€ au lieu de 1061.00€). Après examen plus attentif, un reliquat de ce montant a été imputé sur l'exercice précédent après l'AG de 2025. Ceci met en évidence la difficulté de tenu de compte quand un séjour est à "cheval" sur deux exercices comptables.

↳ Concernant la rubrique « Animations » j'ai noté une augmentation de plus de 50% par rapport au budget prévisionnel de l'an dernier. Cette augmentation est justifiée par la particularité de la prestation « Beaujolais nouveau » pour laquelle il y a eu un jeu d'écriture entre le Comité des fêtes/ Mairie et la trésorerie de Plessis Rando et j'ai pu voir les justificatifs de ces transactions.

J'ai par ailleurs demandé à lister les différents items de cette rubrique :

- Pot rando d'accueil,
- Beaujolais nouveau,
- Challenge Yerres,
- Couscous,
- Repas début année (café)
- Participation Téléthon,
- BBQ (apéritif),
- Participation à « rando gourmande ».

➤ Conclusions :

- ↳ La comptabilité est parfaitement tenue et je n'ai pas rencontré de difficulté particulière à exercer cette mission de vérification.
- ↳ La trésorière a pu me fournir toute pièce comptable justificative et m'expliquer le contenu de certaines lignes.
- ↳ L'ensemble des produits moins charges dégage un bilan positif pour cet exercice 2025-2026 de **1266.87€**.

En conséquence, je certifie que les comptes annuels de cet exercice sont exacts, et remercie vivement Dominique pour son investissement et la tenue irréprochable de la comptabilité de Plessis Rando.

Le vérificateur : Lionel Durand